



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles
des Hauts-de-France

À Goerges Breda

Affaire suivie par :

Unité départementale de l'architecture
et du patrimoine du Nord
tél. (33) [0]3 28.36.78.70
courriel : sdap.nord@culture.gouv.fr

DDTM du Nord
62 boulevard de Belfort
59042 Lille Cedex

A l'attention de Jules Pietrzak

Lille, le 5 juin 2018

OBJET : Projet éolien de Saint-Souplet

Monsieur,

Lors de votre mail du 23 avril 2018, vous me questionnez sur l'incidence paysagère du parc éolien de Saint-Souplet dans le Nord. Il est prévu d'installer un parc de 8 aérogénérateurs au Sud du village. La commune de Saint-Souplet est à quelques kilomètres au Sud du Cateau-Cambrésis, l'une des villes les plus importantes du point de vue « patrimonial » du sud du département (Musée Matisse, Hôtel de ville, Eglise Saint-Martin).

Le lieu d'implantation du parc est dans un paysage de transition entre les hauts plateaux agricoles du Cambrésis et le paysage bocagers avec des vallons du Hainaut et de la Thiérarchie. C'est indiqué sur la page 118 de l'étude d'impact.

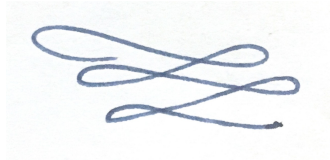
Le parc prévu se situera entre celui du Mont de Bagny (autorisé) et le parc du plateau d'Andigny qui est en exploitation. Il est relevé l'enjeu suivant page 93 : *Lors de la conception du projet de Saint-Souplet une attention (...) devra être portée aux intersensibilités et aux alignements structurant des parc éoliens du plateau d'Andigny et du mont Bagny.* On reliera deux parcs validés. Sur la page 134 de l'étude d'impact « light », il n'est pas caché le lien visuel fort entre le centre bourg et le parc proposé. La vue 34 montrent que les 3 parcs cités dans le courrier vont surplomber la commune du Cateau-Cambrésis. Il n'y a qu'une vue depuis ce secteur Nord, ce qui est trop peu. On s'est contenté que de vues que depuis la route.

Le dossier actuel ne me permet pas d'évaluer cet effet cumulé par rapport au Cateau-Cambrésis et à Saint-Souplet. Il n'y a qu'une vue où l'on voit la silhouette de la ville de Matisse et depuis la place de l'église Saint-Souplet. C'est pourquoi il me faudrait des éléments complémentaires d'analyse, c'est à dire :

- Davantage de perspectives depuis le Nord du Cateau-Cambrésis vers la ville et le parc. On pourra proposer des vues depuis la nouvelle déviation Nord, notamment le Viaduc.
- Des vues depuis le cimetière allemand vers l'église Saint-Martin et le parc à l'Est du Cateau-Cambrésis.
- Des vues complémentaires prises depuis des crêtes sont aussi nécessaires au Nord du Village de Saint-Souplet avec la silhouette de la commune. L'idéal serait vers la limite de l'aire d'étude lointaine et intermédiaire.
- Fournir une coupe sur le terrain qui passe par le centre ville du Cateau-Cambrésis et la place de l'église de Saint-Souplet.

Dans l'état actuel du dossier, je ne suis pas en mesure de me prononcer avec certitude sur les incidences du parc vis à vis du paysage rurale et des monuments proches. Les conséquences de la liaison entre les deux parcs vis à vis de ce parc sont à peine esquissées dans l'étude.

L' architecte des bâtiments de France



Loïc LEVIN